

# Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

Supplément à Une Semaine en Haïti  
Septembre 2004 - N° 28

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél : 01 43 48 31 78  
Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
Mail : collectifhaiti@hotmail.com

## EDITORIAL

*L'été n'a pas été une parenthèse, ni pour Haïti, ni pour ceux qui se veulent solidaires de son développement.*

*Les Nations Unies en nommant en juillet M. Valdes comme nouvel envoyé spécial pour l'ONU ; les donateurs, sollicités sur la base d'un Contrat de Coopération Intérimaire, en se réunissant à Washington le 20 juillet ; différents ministres européens, américains et sud-américains en visite en Haïti ; le Gouvernement norvégien en invitant à Oslo les représentants des partis politiques haïtiens ; enfin la prestigieuse équipe de football du Brésil venue le 18 août pour disputer un match contre la sélection haïtienne. Enfin à Angers, en juillet, 26 associations françaises travaillant en Haïti, qui, dans le cadre des universités d'été du CRID, se sont réunies pour réfléchir et améliorer leur coopération avec ce pays. Vous trouverez dans ce numéro l'essentiel de ces échanges.*

*A vous, à nous, de leur donner une suite.*

**La rédaction**

## Haïti aux Universités d'été du CRID 2004

*Du 7 au 11 juillet avaient lieu, à Angers, les Universités d'été du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID, un réseau de 49 associations de solidarité internationale, qui a pour objectif de produire une réflexion sur la coopération et la solidarité internationale). Les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) étaient au centre des débats.*

*Le Collectif Haïti de France et SOS Haïti (Angers) ont organisé, à cette occasion, un atelier de trois après-midi sur Haïti qui a réuni 71 personnes et 26 associations (1).*

*Les trois après-midi ont été respectivement consacrés aux droits Economique, sociaux et culturels en général en Haïti, puis à l'éducation et enfin à la souveraineté alimentaire. Cet atelier a permis en premier lieu d'améliorer nos connaissances sur chacun des sujets. Mais il a été l'occasion aussi d'une rencontre entre associations qui a débouché sur une meilleure connaissance réciproque, des constats collectifs et pour finir des propositions de travail en commun. En voici les principales conclusions.*

### 1. Améliorer nos connaissances sur les droits économiques, sociaux et culturels en Haïti

#### L'exemple du droit syndical

Yannick Etienne, représentante de la plate forme syndicale haïtienne Batay Ouvriye nous a fait une présentation de la situation des Droits Economiques, Sociaux et Culturels en Haïti. La lutte pour l'obtention des DESC y a commencé en 1946, cependant, ils n'existent actuellement que sur le papier (entre autre dans la constitution de 1986). Il en est ainsi par exemple pour le droit à la citoyenneté (une grande partie de la population n'a toujours pas d'acte de naissance), pour l'assurance vieillesse (pas assurée) ou pour le salaire minimum (qui quand il est garanti, est trop bas pour pouvoir en vivre). De plus, il y a une grande opacité de l'information - surtout sur les droits syndicaux - alors que l'information est essentielle pour les faire respecter.

L'histoire d'Haïti est un enchaînement de crises, de luttes et de nouveaux départs. Dans ce contexte, le droit syndical est une notion nouvelle. Yannick Etienne, pour illustrer son propos, nous donne l'exemple de l'installation des usines, dans les zones franches de la frontière avec la République

Dominicaine. Ces usines utilisent une main d'œuvre bon marché, ne présentent pas de garanties d'emploi et acceptent mal les syndicats, qui permettraient de faire respecter les droits minimums. Cette politique place les travailleurs Haïtiens devant le choix, soit d'accepter des conditions de travail désastreuses, soit de perdre leur emploi.

Un des exemples est celui du Grupo M - d'origine Dominicaine - qui a investi 23 millions de dollars pour installer une usine, dans la première zone Franche d'Haïti. Cette énorme usine (3 000 employés) est installée sur des terres arables (rares dans cette région). Une grande partie des droits des travailleurs y sont violés. Le rôle de Batay est d'essayer d'obtenir l'installation d'un syndicat et l'ouverture de négociations. C'est une lutte très dure, la répression est rude, allant jusqu'aux atteintes physiques, voir aux meurtres.

#### Les droits culturels

Talégrand Noël, du Collectif Haïti de France a balayé la situation historico-culturelle du pays par rapport aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels du pays. Exemple, pour la question de l'identité culturelle, il y a eu en premier lieu le refus de reconnaître les droits culturels des populations

indiennes et esclaves (d'origines ethniques différentes) qui ont peuplées Haïti. La classe dominante a créé une situation de rejet de l'origine Africaine, du créole, du vaudou... qui auraient pu cimenter une unité nationale (il a fallu attendre 1987 pour que le créole soit reconnu comme langue à part entière). Pourtant la culture haïtienne est très riche dans tous les domaines.

### **L'éducation en Haïti**

En Haïti, l'éducation est devenue un élément de promotion sociale. Cette prise de conscience, relativement nouvelle, explique entre autre la présence récente d'écoles maternelles, même dans des lieux retirés de l'île. Cette prise de conscience semblerait être une réponse au taux de chômage et au niveau de développement économique préoccupants.

Mais les difficultés pour développer une éducation de qualité pour tous sont nombreuses. Citons entre autre, le manque de formation des instituteurs, le manque de moyens de l'Etat pour financer le développement de structures scolaires dans les régions rurales, la prédominance des écoles issues du secteur privé, sans que celui-ci ne bénéficie d'une réglementation et d'un contrôle systématique par l'Etat (90% des dépenses scolaires serait assurées par les parents).

Le manque de moyens économiques se répercute à différents niveaux : Les bâtiments sont mal adaptés lorsqu'ils existent ; la fréquentation de l'école varie selon les saisons et ce qu'elles impliquent de travail au champ ; les élèves n'ont pas les moyens de se procurer les livres scolaires

Tout ceci, et certainement d'autres facteurs encore, expliquent un taux de renoncement des enfants élevé.

Dans ce contexte, il nous semble que l'enjeu d'un travail sur l'éducation en Haïti répond à trois objectifs :

- Combattre l'analphabétisme
- Développer les compétences existantes
- Participer de la construction de citoyens pour une évolution des comportements sociaux

### **La souveraineté alimentaire**

Benoit Faucheux (Collectif Haïti de France) a défini la souveraineté alimentaire comme le droit d'un Etat à définir et à conduire sa propre politique alimentaire, soit par des apports extérieurs, soit par une production intérieure. L'offre agricole dépend de cycles de production relativement longs et d'une demande relativement stable. Elle est rigide et mal adaptée à la demande. Il y a rigidité des échanges et en même temps variabilité des prix, ce qui nécessite une régulation des prix et un certain protectionnisme. Dans les Etats du « sud », en général, il y a peu de protectionnisme, et donc une marge financière des producteurs très faible.

En Haïti, après 1986, il y a ouverture déstabilisante des marchés. Le niveau de protection est devenu très faible : de 0 à 5 %, selon les produits, de taxes agricoles (dans les Caraïbes le taux moyen est de 30 %). On assiste alors à une baisse des revenus, une impossibilité de renouveler les outils, des faillites agricoles, une émigration vers les bidonvilles. Autres conséquences : l'effondrement des terres délaissées, le déboisement extensif, qui rend les terres impossible à cultiver suite au ravinement.

L'Etat haïtien depuis des décennies ne protège pas ses agriculteurs. Il faudrait qu'il renforce les structures agricoles et augmente les taxes à l'importation

### **2. Améliorer nos connaissances des projets sur Haïti**

Cet atelier a permis aussi un approfondissement de notre connaissance sur les projets et les approches des associations travaillant avec Haïti.

Ainsi, les projets autour de l'éducation, portés par les associations participantes à l'atelier sont multiples et bien différents : formation des maîtres (Soley Lakay) ; projet de formation/action à la maçonnerie (AFHAD) ; amélioration des conditions de travail dans des lycées techniques ; mise en place d'une école de formation aux métiers de la pêche (FRAT) ; facilitation de l'accès des enfants à l'école (Solidari'terre), etc.

Autour de la souveraineté alimentaire deux projets ont été détaillés : mise en place, par SOS Haïti, d'un laboratoire de chimie dans un lycée agricole (laboratoire qui permettra, entre autre, de faire des analyses de sols pour mieux gérer l'utilisation d'engrais) et les projets autour de la production de lait et le plaidoyer pour la souveraineté alimentaire de l'ONG Veterimed, relayés par le Collectif Haïti.

### **3. Partager des constats**

Les discussions autour du contexte des DESC en Haïti et de projets de chaque association a permis de faire plusieurs constats.

Le premier jour a permis de dégager quelques priorités pour le développement d'Haïti : l'éducation, la lutte contre l'impunité et la justice, la réconciliation nationale. Et malgré les difficultés d'application des DESC, des forces vives existent dans le pays : la société civile, les mouvements paysans qui s'organisent, les mouvements des femmes qui prennent de l'ampleur, les partis politiques qui montent en puissance, les médias qui s'affirment. Cependant, pour amplifier leur travail, il y a nécessité de favoriser le dialogue des associations haïtiennes, entre elles, et avec leurs partenaires.

Au terme des échanges sur l'éducation, chacun reconnaît le constat des difficultés rencontrées dans la mise en place de projets et de partenariats avec Haïti : suivi des projets, mobilisation d'interlocuteurs (Etat, associations), connaissance du contexte, du diagnostic, capitalisation des expériences, évaluation des projets, saupoudrage des actions sur un territoire sans prise en compte de la problématique globale, etc

### **4. Dégager des pistes de travail**

Les débats animés et les constats posés ont permis d'aboutir à quelques pistes de travail communes.

- La nécessité d'une démarche commune pour y pallier aux difficultés rencontrées, autour des projets
- La nécessité d'un travail de recensement des associations françaises travaillant avec Haïti, par secteur
- La nécessité d'établir des stratégies communes

Le Collectif est interpellé pour travailler dans ce sens, mais il pose les questions suivantes : La démarche collective est-elle profondément désirée par les associations ? Qui est prêt à participer à l'élaboration d'une méthodologie ? Tout le monde ne peut pas forcément participer à une réflexion commune, mais le Collectif peut faire des propositions méthodologiques et amorcer des échanges entre les associations. De son côté, chaque association peut garder les différents constats à l'esprit et travailler dans une logique collective avec les associations de son environnement.

Au sujet de la souveraineté alimentaire et à partir de l'exemple de Veterimed, les ONG européennes peuvent soutenir l'analyse et le combat que mène Veterimed, en relayant son action en France (voir plus bas les activités du Collectif Haïti de France, en lien avec la Campagne Alimentaire et les associations d'Angers).

A noter en conclusion que, si cet atelier a permis, de l'avis du Collectif Haïti, de rapprocher les associations et

approfondir la réflexion commune ; l'existence de l'atelier et la présence de Yannick Etienne à Angers ont fait parlé d'Haïti en présence d'un public averti sur la solidarité internationale. Espérons que les suites seront à la hauteur des résultats de ces trois jours.

(1) Les organisations locales travaillant avec Haïti (associatives ou non) étaient présentes : Soley Lakay, Solidari'terre, Afhad, AED, Timoun Lekol, Frat Intercontinental, le Sillage, Ayiti Education,

PHO, JTS. Les autres participants venaient pour la plupart d'associations nationales : Peuples Solidaires, Réseau Solidarité, Frères des Hommes, Terres des Hommes, CCFD, ATD ¼ Monde, Cedidelp, Ritimo, AITEC, ATTAC, IDD, mais aussi d'associations locales : Casi 49, Accueil Paysan. Enfin, Yannick Etienne, de l'Intersyndicale haïtienne Batay Ouvriye, invitée par le Réseau Solidarité, a participé au débat.



## **L'actualité du mois**

### **Vie politique et fonctionnement des institutions.**

Armée, police et désarmement. Des groupes d'anciens militaires armés ont pris le contrôle, ou tenté de prendre le contrôle de plusieurs villes (Petit Goâve, Jacmel, Gonaïves, le quartier Delmas de Port au Prince) au cours du mois d'août. Le gouvernement a fixé le 15 septembre pour lancer, avec le concours de la Minustha, la campagne de désarmement. Beaucoup d'anciens militaires ne se sentent pas concernés alors que, pour la NCHR, par exemple, il n'y a pas de différence entre les anciens militaires et les civiles armés. La question des militaires démobilisés reste donc entière. Mais l'interrogation centrale porte sur l'existence proprement dite de l'armée. Le gouvernement rejette toute idée de reconstitution des Forces Armées d'Haïti, précisant que seul un Gouvernement élu peut décider de leur avenir. Il affirme cependant vouloir procéder à leur réinsertion dans la vie politique, économique et sociale du pays.

Justice, appareil judiciaire et carcéral. L'Association Nationale des Magistrats Haïtiens se plaignait en juillet de conditions de travail précaire et plusieurs organisations régionales dénonçaient des conditions carcérales anormales aux Gonaïves, au Cap et au Cays. Par ailleurs, un procès a acquitté le 17 août Louis Jodel Chamblain, ancien n°2 du FRAPH, et l'ancien capitaine Jackson Joanis, condamnés par contumace dans l'assassinat du commerçant et militant politique Antoine Izméry. La NCHR dénonce une parodie de justice, le secrétaire général du Comité des Avocats pour le respect des Libertés Individuelles (CARLI), Renan Hédouville, a estimé que le pays venait de faire un grand bond en arrière avec cet acquittement. Selon Amnesty International, la plupart des preuves du procès de 1995, où les accusés furent condamnés, ont été détruites ou perdues. Aux Etats-Unis, un porte-parole adjoint du département d'Etat a déclaré : « Nous regrettons profondément la hâte avec laquelle leurs cas ont été rejugés, ce qui a provoqué des défauts de procédure mettant en question l'intégrité du processus ». L'Organisation des Etats américains a également réagi. Les trois associations de droits humains qui ont mis en doute l'impartialité de certains jurés (NCHR, CARLI et POHDH) ont été citées à comparaître pour diffamation devant le tribunal correctionnel.

Les partis politiques. Des membres de différents partis politiques haïtiens et quelques représentants de la société civile ont participé fin août à une série de rencontres à Oslo. Ils étaient invités par les autorités norvégiennes, qui veulent ainsi faciliter la paix et la réconciliation en Haïti. Les partis haïtiens représentés étaient le Konakom, l'OPL, la Kid, le Mochrena et Fanmi Lavalas. Les autorités norvégiennes avaient également invité les anciens protagonistes de la guerre civile guatémaltèques pour faire part de leur expérience de réconciliation. Une déclaration finale a été signée, par tous, à titre individuel. Pour la 1<sup>ère</sup> fois Fanmi Lavalas a participé à une rencontre aux côtés des anciens membres de l'opposition politique et du Groupe des 184 et se serait prononcé pour une participation au processus électoral sous certaines conditions. Le parti Fanmi Lavalas a précisé par la suite que personne n'avait été mandaté pour le représenter.

Le Conseil Electoral Provisoire était annoncé complet le 1<sup>er</sup> juillet, Mme Gauthier, représentante de la société civile, remplaçant, comme 9<sup>ième</sup> membre, le représentant de lavalas, qui avait refusé d'intégrer le CEP (évoquant des arrestations et persécutions politiques contre les membres de son parti). Des suspicions de sont manifestées contre certains membres et une crise a paralysé son fonctionnement un temps, qui s'est finalement résolue par un nouvel accord et un affinement de sa structuration. Le Parti Lavalas n'y participe toujours pas.

### **Vie économique et aide internationale**

La conférence des donateurs qui s'est tenue à Washington les 19 et 20 juillet constituait un test de crédibilité pour le nouveau pouvoir mis en place après le départ de Jean-Bertrand Aristide. En effet, le montant annoncé de dons et de crédits nouveaux pour les deux prochaines années s'élève à 1085 millions de dollars. C'est 161 millions de plus que les 924 millions que le rapport final du Cadre de coopération intérimaire (CCI) avait estimé nécessaires. S'ajoutent près de 400 millions de dollars déjà engagés ou promis par la Banque interaméricaine de développement (BID), soit un total général de près d'1,5 milliard de dollars.

Le commissaire européen Joe Borg a indiqué que l'Union européenne apporterait 325 millions de dollars, par le biais notamment de du Fonds européen de développement, et ceci sans compter les contributions individuelles de ses Etats membres. Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a promis quelque 230 millions de dollars sur deux ans. La BID a promis de prêter 260 millions de dollars supplémentaires et la Banque mondiale 150 millions de dollars.

Gérard Latortue a promis que son pays voulait tourner la page de décennies de corruption, de violence politique et de mauvaise gestion. Il a annoncé la création d'un comité de suivi chargé de prévenir d'éventuels détournements de l'aide. Certains participants ont mis en garde contre un excès d'euphorie. L'organisation Oxfam a pour sa part relativisé les chiffres annoncés, en relevant dans un communiqué "qu'une partie significative des promesses porte sur des prêts, et non des dons," ce qui risque d'aggraver la dette extérieure du pays qui se monte déjà à 1,2 milliard de dollars.

### Craintes des organisations paysannes

Le porte-parole des mouvements paysans Nationaux du Congrès de Papaye, Chavannes Jean-Baptiste, a réagi avec réserve à la réunion de Washington. « Tout le monde sait que l'aide internationale n'est jamais innocente et se base sur les intérêts des institutions internationales, notamment la Banque Mondiale et le FMI ». Une partie des fonds représentent de nouveaux prêts. Il Serait préférable

d'annuler la dette d'Haïti ». Il a critiqué l'absence de secteur paysan « dans la concertation pour l'élaboration du CCI. Il ne faudrait pas que prêts et dons contribuent à renforcer la dépendance d'Haïti. Le mouvement Tèt Kole Ti Peyizan Ayisien dénonce les choix économiques du Gouvernement intérimaire. Selon lui, les choix vont dans le sens des intérêts des couches dominantes du pays et des puissances impérialistes. Il réclame une réforme agraire sérieuse, une politique de promotion de la production nationale, des crédits et des choix économiques favorables aux intérêts de la nation ». Il craint le retour des grands propriétaires et des conflits armés qui en résulteraient.

La Minustha, mission de maintien de la paix et de sécurité, crée le 30 avril 2004 devait déployer 6 700 casques bleus et 1620 policiers. Au 30 août, 1/3 seulement était arrivés. Le lundi 30 août, cette force a dû intervenir pour permettre à une délégation officielle dont M. Renaud Muselier, secrétaire d'Etat français aux Affaires Etrangères, de sortir de l'hôpital Ste Catherine, à Cité Soleil. La délégation était en effet assiégée par des manifestants, tirant avec es armes à feux.

Le 18 août « un match pour la paix » entre le Brésil et Haïti s'est déroulé devant 15 000 spectateurs au stade Sylvio Cator, de Port au Prince, parmi lesquels les présidents Brésilien, Argentin et Uruguayen. Le responsable, brésilien de la Minustha, avait dans un premier temps envisagé d'offrir les billets en échange de la remise des armes. Il y a renoncé, car c'était pénaliser une majorité d'amateur de football non détenteurs d'armes ! Ronaldo, a promis d'organiser dans les mois qui viennent qui match contre la pauvreté et d'utiliser une partie des fonds pour financer des projets en Haïti. Le milieu de terrain de la sélection brésilienne Ronaldinho, a prévu d'offrir 150 000 dollars aux enfants d'Haïti.



### *A lire, à voir, à écouter*

- « **Rendez-vous sur la place du marché** ». Talégrand Noël. Editions Art et T. 2004. 25 €80

Le roman de Talégrand Noël se déroule dans un pays imaginaire, qui n'est pas sans ressembler à Haïti. Il célèbre la réaction des paysans, face à une monarchie tyrannique ; réaction menée par une femme, Lavira, qui prône la solidarité et l'organisation pour faire face aux problèmes. Plein d'anecdotes, de faits inspirés du réel de son vécu en Haïti, de proverbes ce roman est aussi porteur d'un message plein d'espoir ; il est un plaidoyer contre l'impunité, l'ignorance et l'analphabétisme, et contre les germes de la division.

- **Le Monde Diplomatique** (septembre 2004), un article sur Haïti : « Retour sur la chute du président Jean-Bertrand Aristide », par Maurice Lemoine. Disponible dans tous les kiosques.



### **Spécial Activités 2004**

23-26 sept, Alençon (61) : le GAFE organise, un **Week-end Haïtien**. Avec C. Warny, J-M Théodat, K-M Pagé, P. Cauvin. Expo peintures, cartes postales, photos. Repas et concert de B. Bovano, etc. Contact : gafe\_haiti@yahoo.fr / 02 33 32 18 32.

25 sept, Saint-Etienne (42) : **Aux rythmes d'Haïti. Connaître, aimer, soutenir une perle des Antilles**, organisée par Ass'Hum. Stands, photos, contes (M. Barthélémy), débat (C. Wargny et T. Noël) concert (Ot'Gam). Contact : 04 77 21 55 32 - asshum.org

25 sept, Paris, **La Librairie Atout Livre propose une rencontre avec Gary Victor**, à 19h. 203 bis avenue Daumesnil, 12<sup>ième</sup>. Contact : Martine Breton et Florence Lorrain. 01 43 43 82 27.

30 sept-1<sup>er</sup> oct, Limoges (87) : Colloque **Mémoires et cultures : Haïti 1804 - 2004, L'indépendance d'Haïti et la reconstruction d'un mythe culturel**. Université Limoges. Contact : beniamino@flsh.unilim.fr / www.francophonie.unilim.fr

(Voir ci-dessous, les activités du Collectif Haïti de France)



### *Au Collectif Haïti de France*

Le 1<sup>er</sup> octobre, Paris, soirée hommage « **Peuple d'Haïti : luttes d'hier, force d'aujourd'hui et de demain** » organisée par **Frères des Hommes** et le **Collectif Haïti France**, en partenariat avec la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement.

En cette année du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti, nous souhaitons, par cette soirée, affirmer notre reconnaissance au combat du peuple haïtien pour se libérer et cheminer vers la démocratie et la justice. « Haïti existe bel et bien et son peuple lutte pour la construction de son avenir » Suzy Castor, Haïti

Au programme : exposition photos, contes sur l'esclavage (Emma Bornibus), Points de vues, témoignage et analyse (Micha Gaillard, Christiane Taubira, Maurice Lemoine, Talégrand Noël)

De 18h30 à 22h, Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement, 8, rue de la Banque, 75002 Paris (métro : Bourse). Merci de confirmer votre présence au 01-55-42-62-74 ou fg\_fdh@hotmail.com

Le 17 octobre, Paris, à l'occasion de la campagne Alimenterre, débat sur la souveraineté alimentaire : "**Consommer local : un enjeu pour le développement durable**". Avec **Michel Chancy (Veterimed, Haïti)**, Christian Boisgontier (Confédération Paysanne), Afrique Verte, un représentant d'une fédération de producteurs du Sénégal. Entrée libre. A La Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à 15h30.

Le 19 octobre, Angers, **Soirée Haïti** à l'Ecole Supérieur d'Agriculture d'Angers. A l'occasion du passage en France de Michel Chancy et Jean Dumarsais Jacques de l'ONG haïtienne **Veterimed**, une soirée est organisée pour exposer les projets de Veterimed et la campagne de financement solidaire lancée à cette occasion par le Collectif Haïti et VSF Cicda au profit de Veterimed. Esa : 55 rue Rabelais. Info : au Collectif, 01 43 48 31 78